

# Les horaires

En matinée

Lundi de 9h à 12h  
Samedi de 9h30 à 12h30

L'après midi du lundi au samedi :  
En hiver tous les jours de 14 à 17h  
le samedi de 14 à 18h  
En été : de 14 à 18h tous les jours  
(fermé le dimanche et jours fériés)

# Les conditions d'accès\*

L'accès est gratuit pour les particuliers dans la limite de 5m<sup>3</sup> / semaine  
Le gardien se tient à votre disposition pour toute information.

Les artisans sont acceptés sur les points-propres  
de Mesnil en Thelle et Sainte Geneviève  
Certains prix peuvent être soumis à modifications

(renseignements dans les Points-propres)

Les déchets sont pesés sur le pont bascule

	Euro/Tonne
Déchets verts	42
Gravats	22
Tout venant	75
Bois	67

# Où est il situé ?

Chemin du Marais lieu dit  
« Le Marais de Fresnoy »



En cas de doute :

Appeler le **03.44.26.99.58** (CCPT)

\*seul le règlement des déchetteries fait foi.

Conception CCPT - Mai 2008

# LE POINT PROPRE DE VILLERS SAINT SEPULCRE

## Quels déchets sont admis ?



## COMMUNES DE

ANGY  
BERTHECOURT  
HEILLES  
HONDAINVILLE  
MONTREUIL S/ THERAIN

MOUCHY LE CHATEL  
THURY /S CLERMONT  
VILLERS ST SEPULCRE  
SAINT FELIX



# Vous pouvez déposer Depuis peu !



Cartouches d'imprimantes, lampes usagées, radiographies et les DEEE (réfrigérateurs, congélateurs, appareils de cuisson, chauffage, lavage, informatique, ordinateurs portables et écrans, audio, vidéo, outillage, jouets..)

## Également

### Déchets verts



Tontes, branchages, fleurs fanées, sciures et bois non traité et non peint

Sauf

**Bois traité.**  
(à déposer au bois)

**Pots de fleurs, cailloux**  
(à déposer aux gravats)

### Gravats



Déchets de démolition, cailloux, pierres, béton, mortier, ciment, briques, céramique, verre non traité

Sauf

**Plâtre sous toutes ses formes en mélange**  
(à déposer au tout-venant)

### Ferrailles



Tôles, clôtures, cadre de vélo...

### Bois



Bois traité, meubles, portes, fenêtres, palettes, lamellé collé, aggloméré, contre-plaqué, panneaux de particules et bois de démolitions  
**les meubles doivent être démontés**

Sauf

**Bois créosoté\*, plâtre**  
(à déposer au tout-venant)

### Cartons et textiles



Déchets divers non recyclables (plâtre, placo, papiers peints, matières plastiques, isolants, verres traités)



## Ce qui n'est pas admis :

Les produits explosifs, inflammables, radioactifs dangereux, instables  
Les médicaments, pneus, carcasses de véhicules, extincteurs, bouteilles de gaz et l'amiante

\*Traité avec produit contenant du phénol et du crésol

## Les déchets toxiques



T



N



Xn ou Xi



C



O



F

T - Toxique  
N - Dangereux pour l'environnement  
Xn - Nocif  
E - Explosif  
C - Corrosif  
O - Comburant  
F - Facilement inflammable  
Xi - Irritant

**Produits non identifiés**  
**Produits chimiques de laboratoire**

**Produits Phytosanitaires**  
Insecticides - Herbicides  
Fongicides - Désherbants  
Engrais végétaux  
Produit de traitement de jardin

**Produits à base de chlorate de soude**  
Désherbants totaux au chlorate de soude (produits dangereux)

**Bombes aérosol**  
Peinture - Laques et tous types d'aérosols

**Piles, tubes néon, Lampes mercure Lampes sodium Films radio**

**Acides**  
Acide chlorhydrique  
Acide sulfurique  
Acide de batterie

**Bases**  
Soude caustique - Javel

**Solvants liquides**  
Antirouille (liquide)  
Détergents - Diluants  
Détachants - Essence  
Peintures liquides  
Produits de nettoyage  
Révélateurs photo  
Solvants  
Vernis liquides

**Produits pâteux**  
Colles - Cires - Vernis  
Graisses - Peintures (croûtes, pâteux solides)  
Batteries, Huiles de vidange

## Et l'amiante ciment ?



Elle est acceptée sur la déchetterie de Bornel.  
**Le service est payant - Infos au 03.44.08.53.53**

Le jeudi : de 16h à 18h30 (l'été) - 15h à 17h00 (l'hiver)  
15 à 20 plaques maximum

## Règlement

Quelques règles simples à respecter :

- S'arrêter à l'entrée du site au Stop
- Attendre le gardien
- Vider proprement dans les bennes
- Nettoyer les déchets tombés au sol
- Ne pas laisser les enfants sans surveillance et si possible à l'intérieur des véhicules
- Rouler au pas sur le site

Le tri, on a tous à y gagner